

**PROCÈS-VERBAL DE LA 35<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AINÉS ET DES AINÉES À L'UQAR, TENUE LE 31 MAI 2023 À 14 h SIMULTANÉMENT EN PRÉSENCE À RIMOUSKI ET À RIVIÈRE-DU-LOUP AINSI QUE PAR TÉLÉCONFÉRENCE ZOOM.**

**1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Monsieur Richard Gauthier, président de l'ADAUQAR, souhaite la bienvenue à cette 35<sup>e</sup> assemblée générale annuelle. Il constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 14 h.

La liste des personnes participantes apparaît à l'*Annexe A*, le procès-verbal de la 34<sup>e</sup> assemblée générale est à l'*Annexe B* alors que les rapports du président et des différents comités ainsi que les documents financiers sont disponibles dans le Rapport d'activités 2022-2023 en *Annexe C*.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution AGA-23-05-31-001**

**Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points 9.1 Sondages et 9.2 Réalisations.**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la 34<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 31 mai 2022
  - 3.1. Adoption
  - 3.2. Affaires en découlant
4. Rapports des comités
5. Rapport de la trésorière
  - 5.1. État des résultats 2022-2023
  - 5.2. Bilan 2022-2023
  - 5.3. Prévisions budgétaires 2022-2023
6. Rapport du président
7. Ratification des actes posés par les administrateurs
8. Élections des membres au Conseil d'administration
9. Questions diverses
  - 9.1. Sondages
  - 9.2. Réalisations

**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Mercredi 31 mai 2023 à 14 h (comodal)**

**3. Procès-verbal de la 34<sup>e</sup> assemblée générale tenue le 31 mai 2022**

**3.1 Adoption**

**Résolution AGA-23-05-31-002**

**Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la 34<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue le 31 mai 2022 est adopté.**

**3.2 Affaires en découlant**

Aucune question relative au procès-verbal de la 34<sup>e</sup> assemblée générale n'est soulevée.

**4. Rapports des comités**

À tour de rôle, les personnes responsables suivantes présentent les rapports de leurs comités respectifs.

- Mario Bélanger, comité d'activités de formation (CAF) de Rimouski (*p. 8 à 10 de l'Annexe C*) ;
- Danièle Couture, comité d'activités de formation (CAF) de Kamouraska – Rivière-du-Loup – Témiscouata – Les Basques (*p. 11 de l'Annexe C*) ;
- Julie Boyer, comité d'activités de formation (CAF) de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (*p. 12 et 13 de l'Annexe C*) ;
- Michel Hébert, responsable du comité de promotion (*p. 18 et 19 de l'Annexe B*) ;
- Julie Boyer, comité de financement (*p. 20 et 21 de l'Annexe C*).

Martine Canuel, secrétaire administrative, explique les statistiques de participation aux activités de formation et des conférences (*p. 14 à 17 de l'Annexe C*).

**5. Rapport de la trésorière**

La trésorière, Julie Boyer, présente les trois documents financiers habituels : l'état des résultats et le bilan de l'année écoulée ainsi que les prévisions budgétaires de la prochaine année.

**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Mercredi 31 mai 2023 à 14 h (comodal)**

**5.1 État des résultats 2022-2023**

Voici quelques faits saillants de l'état des résultats 2022-2023 (p. 22 de l'Annexe C).

- Revenus d'inscription aux activités de formation de plus de 38 251 \$, soit 9 311 \$ de plus que l'an dernier, ce qui en soi est encourageant.
- Nous avons 210 membres.
- Nous avons reçu 1000 \$ de la députée de Rimouski et 500 \$ du député de Gaspé à l'Assemblée nationale du Québec ainsi que 500 \$ de la part du député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques à la Chambre des communes du Canada. La nouvelle ministre responsable des Aînés a doublé la contribution de sa prédécesseure en nous octroyant 1000 \$.
- Le total des revenus est 49 662 \$ comparativement à 79 467 \$ en 2021-2022. Cette différence importante s'explique toutefois par l'absence cette dernière année d'une somme approximative de 42 000 \$ provenant de projets (*Musclez vos méninges* et *Proches aidants*) ainsi que de la subvention salariale liée à la COVID-19.
- Quant aux dépenses, une somme de 1 935 \$ a été consacrée au transfert du site Internet chez un nouvel hébergeur, la programmation requise pour permettre la publication des nouvelles pages consacrées à chaque activité de formation et conférence (avec texte, photos et vidéo) et de menus travaux d'ajustement et d'entretien informatique. Nous avons initialement budgété 10 000 \$ pour une refonte importante du site, mais cette dépense était conditionnelle à la réception de subventions, dons et commandites.
- Le total des dépenses est de 62 154 \$. Et avec des revenus de 49 662 \$, nous terminons l'année financière 2022-2023 avec une perte de 12 492 \$.

**5.2 Bilan 2022-2023**

Quant au bilan 2022-2023 (p. 23 de l'Annexe C), on peut retenir que :

- L'Actif à court terme est de 52 931 \$ et celui à long terme de 6 103 \$ totalisant 59 034 \$.
- Quant au Passif, il est de 5 620 \$ et l'Avoir accumulé de 53 414 \$ également pour un total de 59 034 \$.
- Considérant l'avoir accumulé, la situation financière actuelle n'est pas nécessairement préoccupante pour l'instant, malgré la perte de 12 492 \$.

**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Mercredi 31 mai 2023 à 14 h (comodal)**

**5.3 Prévisions budgétaires 2023-2024**

Les prévisions budgétaires 2023-2024 (p. 24 de l'Annexe C) laissent entrevoir que :

- La prévision des revenus générés par les coûts d'inscription aux activités de formation est semblable à celle de l'an dernier, c'est-à-dire 44 000 \$, mais supérieure aux revenus constatés en 2022-2023.
- On vise 225 membres (4 500 \$).
- L'objectif de financement composé de subventions et de commandites est fixé à 15 000 \$.
- Le total des revenus serait de 71 900 \$.
- Du côté des dépenses, le montant prévu de 30 500 \$ pour les salaires et charges sociales sera majoré à 32 000 \$.
- Le montant pour la location de salles est plus élevé puisqu'il devrait y avoir plus d'activités en présence ou en comodal.
- Le montant prévu pour les Télécommunications est aussi plus élevé notamment en raison de l'utilisation de Cyberimpact toute l'année pour les envois massifs de courriels.
- Les revenus et les dépenses relatifs aux activités pour souligner le 35e anniversaire de l'association seront équivalents.
- Le total des dépenses serait de 79 692 \$ et l'année financière 2023-2024 se terminerai t avec une perte approximative de l'ordre de 7 792 \$.

**Résolution AGA-23-05-31-003**

**Sur proposition dûment appuyée, les prévisions budgétaires 2023-2024 sont adoptées.**

**6. Rapport du président**

Le président, Richard Gauthier, termine la ronde de présentations des rapports de comités par son propre mot (p. 3 à 5 de l'Annexe C) durant lequel il brosse une rétrospective de l'évolution de l'Association depuis 2018-2019 (année où il fut élu à la présidence), donne une idée de son état actuel et des défis à venir.

Parmi les réalisations de ces dernières années, il faut souligner la réalisation d'un plan de communication, la tenue de l'activité « Muscler vos méninges », la réalisation d'une capsule vidéo informative sur l'association, la transition vers Zoom imposée par la pandémie de COVID-19, des sessions de formation pour apprivoiser cette plateforme, l'agrandissement du territoire pour inclure les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, la mise en place d'un comité de promotion et d'un comité de financement, la

**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Mercredi 31 mai 2023 à 14 h (comodal)**

réalisation d'une planification stratégique pour les années 2022-2025, deux sondages auprès des membres et autres répondants et bien d'autres choses.

L'ADAUQAR a tous les outils pour affronter l'avenir : un plan stratégique récent, une structure solide, des comités fonctionnels et une situation financière malgré tout encore solide à ce jour et surtout, des membres/usagers qui l'apprécient.

## **7. Ratification des actes posés par les administrateurs**

### **Résolution AGA-23-05-31-003**

**Sur proposition dûment appuyée, les actes posés par les administrateurs durant l'année 2022-2023 sont ratifiés.**

## **8. Élections des membres au Conseil d'administration**

Selon l'article 8.03 des règlements généraux, « Deux administrateurs seront élus les années impaires, les trois autres les années paires. ». Exceptionnellement cette année, il y a quatre sur cinq postes à pourvoir. Seul le poste de Gérard Mercure n'est pas en élection, car il reste un an à son mandat.

- Mandat d'un an pour terminer celui de Richard Gauthier, démissionnaire ;
- Mandat d'un an
- Deux mandats de deux ans en raison de la fin des mandats de Françoise Cadieux et de Julie Boyer.

Monsieur Pierre Laplante est nommé président d'élection. Il procède aussitôt à l'ouverture de la période des mises en candidatures :

Sur des propositions dûment appuyées, les personnes suivantes sont mises en candidature.

- Julie Boyer ; elle accepte.
- Yves Galipeau ; il accepte.
- Michel Hébert, il accepte.
- René Lavoie ; il accepte.

Julie Boyer (mandat de 2 ans), Yves Galipeau (mandat de 2 ans), Michel Hébert (mandat de 1 an) et René Lavoie (mandat de 1 an) sont déclarés élus.

**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Mercredi 31 mai 2023 à 14 h (comodal)**

Par ailleurs, le mandat de Louise Bolduc comme représentante de l'UQAR a été renouvelé pour 2 ans alors que celui de Pierre Laplante comme représentant de l'Association des retraités et retraitées de l'UQAR (ARRUQAR) est toujours en vigueur.

**9. Questions diverses**

Les points *9.1 Sondages* et *9.2 Réalisations* ont été « faussement » ajoutés afin de profiter de cette 35<sup>e</sup> assemblée générale annuelle pour souligner respectivement le travail et les réalisations de Richard Gauthier, président sortant, et de Martine Canuel, secrétaire administrative qui quitte l'ADAUQAR après 15 ans de loyaux services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 40.

---

Richard Gauthier, président

---

Michel Hébert, secrétaire

**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**Mercredi 31 mai 2023 à 14 h (comodal)**

**ANNEXE A**  
**Membres et autres personnes participantes**

**Membres présents**

*À Rimouski (UQAR, 300 Allée des Ursulines, Rimouski, local G-316)*

Mario Bélanger  
Louise Bolduc, représentante UQAR  
Julie Boyer  
Richard Gauthier  
Michel Hébert  
Pierre Laplante, représentant ARRUQUAR  
Andrée Lepage  
Gérard Mercure

*À Rivière-du-Loup (local de la FADOQ, 445B, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup)*

Claudette Belzile  
Danièle Couture  
René Lavoie  
Michel Samson

*À distance sur Zoom*

Gaston Canuel  
Raymond Duval  
Yves Galipeau  
Suzanne Lévesque  
Laurent Millot

***Autres personnes participantes***

Martine Canuel, secrétaire administrative, ADAUQAR (à Rimouski)  
Julien Lambrey De Souza, représentant du Service de la formation continue de l'UQAR  
(sur Zoom)  
Clément Massé (à Rivière-du-Loup)  
Carl Thériault (à Rivière-du-Loup)